

Trophées de l'AVPU

« Cap ou pas cap » récompensée

La Ville de Montigny-lès-Metz vient d'être récompensée par l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine pour sa campagne « Cap ou pas Cap ? ». Lancée en 2016, celle-ci promulgue des valeurs chères au bien-vivre ensemble cultivé par la municipalité : le respect, la propreté, et la citoyenneté.

21 trophées ont été décernés par l'AVPU dans différentes rubriques (équipements, management...); pour sa campagne, la Ville a obtenu sa récompense dans la catégorie « médiation ».

- Cette nouvelle récompense - pour rappel, la Ville de Montigny-lès-Metz avait déjà obtenu, en 2016, la Fleur d'Or, venant saluer la qualité de vie de son territoire - entre en résonance avec les démarches entreprises par la Ville en faveur de la propreté et de l'environnement. Elle représente l'aboutissement du travail des agents du service propreté ainsi que celui du service communication à l'origine de cette campagne, et du Conseil Municipal des Jeunes qui a activement participé à sa réalisation.



Le concept « Cap ou pas cap ? »

- Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes manifestent pour exprimer leur mécontentement vis-à-vis des incivilités commises sur l'espace public et pour inciter leurs pairs et leurs aînés à adopter ensemble les bons réflexes et les bonnes pratiques au quotidien. « La propreté, c'est trop demander ? / Le respect, faut pas se la jouer perso ! / Être citoyen, c'est pas pour les chiens ! Cap ou pas cap ? »

L'AVPU en quelques mots

L'Association des Villes pour la Propreté Urbaine a pour mission de définir et diffuser l'outil de mesure de la propreté urbaine : des grilles d'évaluation basées sur des Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP) comme la quantité de papiers / mégots / déjections canines / tags / dépôts sauvages... constatée chaque semaine. Ensuite, elle analyse les résultats des grilles communiqués par les villes adhérentes, et établit des statistiques pour un meilleur ciblage et une gestion optimale des actions propreté à entreprendre dans chaque ville.

L'objectif de l'AVPU est de faire progresser la propreté urbaine et de favoriser la perception positive de cette progression par les citoyens.

À ce jour L'AVPU compte 112 adhérents dont de nombreuses métropoles qui représentent quelque 500 collectivités.

Contact presse

Carole RICHTER
03.87.55.74.25
carole.richter@montigny-les-metz.fr